



LE BEE-NEW

Août 2026

Le journal du GDSA-22



Numéro 4/ 2026

Actualité du moment

Les commandes de médicaments sont clôturées et la distribution a eu lieu le 27 juin à Ploufragan dans un même temps les colis ont été expédiés pour celles et ceux qui ont choisi une livraison à domicile.

Si vous commandez pour la première fois des médicaments, le règlement du plan sanitaire d'élevage (PSE) que vous avez approuvé lors de votre commande implique une visite de votre TSA. Cette visite vous permettra d'appliquer dans les meilleures conditions les règles sanitaires pour votre rucher. C'est aussi plus largement, un moment d'échanges sur les bonnes pratiques apicoles.

Vous serez contacté par ce dernier pour cette visite mais vous pouvez dès à présent contacter votre TSA.

Vous recevrez très prochainement la carte des secteurs avec les coordonnées de vos TSA.

Bonne lecture et prenez soin de vos abeilles

L'équipe du GDSA22

Les Rubriques du mois



- Actualité du Rucher Canicule & arrêt de ponte
- Menace sur nos ruchers: Tropilaelaps



Les Rédacteurs du journal du GDSA22 :

Georges Ponthieux, Thierry Le Goff, Sylvie Robin, Chrystine Vaillant.

Et toutes les bonnes volontés auxquelles nous faisons appel. Alors si vous avez un sujet à partager avec l'ensemble des adhérents, si vous vous sentez être "rédacteur d'un jour", si vous avez envie de vous impliquer ou tout



Canicule : pourquoi les reines arrêtent parfois de pondre ?

Lors des épisodes de forte canicule, de nombreux apiculteurs constatent un ralentissement important, voire un arrêt complet de la ponte de leur reine. Cette situation est souvent inquiétante, mais elle constitue le plus souvent une **réponse normale de la colonie** face à des conditions climatiques extrêmes.

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas la reine qui décide seule d'interrompre sa ponte. C'est la colonie qui adapte son fonctionnement afin de préserver son équilibre.

En période de fortes chaleurs, les abeilles doivent maintenir le couvain à une température proche de **35 °C**, mais également conserver une **humidité relative comprise entre 50 et 70 %**, indispensable au bon développement des œufs et des jeunes larves. Lorsque l'air devient très chaud et très sec, ce travail demande un effort considérable : de nombreuses ouvrières sont mobilisées pour ventiler la ruche et rapporter de l'eau afin de refroidir le nid et maintenir une hygrométrie suffisante.

Si cette canicule s'accompagne de la fin de la miellée ou d'une période de sécheresse, les ressources en nectar, en pollen et parfois même en eau deviennent limitées. La colonie réduit alors naturellement la surface de couvain à entretenir. Les nourrices stimulent moins la reine, qui ralentit ou suspend temporairement sa ponte.

Cette stratégie permet de limiter les besoins en nourriture et en eau tout en garantissant de bonnes conditions de développement au couvain restant. Dans la plupart des cas, la ponte reprend spontanément dès que les températures baissent ou que les ressources redeviennent disponibles.

Face à une canicule, un arrêt temporaire de ponte n'est donc pas nécessairement le signe d'une reine défaillante, mais bien l'expression de l'extraordinaire capacité d'adaptation de la colonie. L'apiculteur devra surtout veiller à maintenir un point d'eau à proximité du rucher, à limiter les ouvertures de ruche pendant les fortes chaleurs et à surveiller les réserves après la récolte.

Thierry LE GOFF



TROPILAEAPS

L'infestation par *Tropilaelaps* est une maladie réglementée à déclaration obligatoire.

Il s'agit d'un acarien originaire d'Asie (on commence à être habitué !). Il n'est pas présent dans l'UE toutefois, il progresse. Il a été observé dans la région de la mer noire-Caucase.



Si *Tropilaelaps* provoque des dégâts similaires à ceux de *Varroa*, il est beaucoup plus agressif, rapide et dévastateur. Son cycle de reproduction est plus rapide 7 jours contre 12 jours pour le *Varroa*. Une colonie sans surveillance peut s'effondrer en 2 à 3 mois.

Son infestation entraîne un affaiblissement des colonies et des mortalités importantes (53 %)

Comment l'identifier ?

Il possède quatre paires de pattes. La première paire est disposée verticalement, ressemblant à des antennes.

De couleur brun rougeâtre, plus claire que *Varroa destructor* et les stades immatures sont blanchâtres.

Il mesure environ 1 mm sur 0.5 mm . Visible à l'œil nu mais plus petit que *Varroa*.

Enfin, il se déplace rapidement, contrairement à *Varroa*, dont les mouvements sont relativement lents.



Varroa et tropilaelaps sur une larve

Comment le combattre

Le cycle biologique de Tropilaelaps bien que plus rapide est assez similaire à celui de Varroa, les acariens se reproduisant dans le couvain d'abeilles.

Il dure environ une semaine. Les adultes pondent leurs œufs dans les cellules de couvain où les acariens immatures se nourrissent de l'hémolymphe des abeilles en développement, provoquant de multiples blessures et favorisant la transmission de virus. L'accouplement n'est pas nécessaire à la reproduction : les femelles non fécondées peuvent pondre des œufs. Elles peuvent également se reproduire sans passer par une phase phorétique (temps passé) sur les abeilles adultes.

Ces caractéristiques permettent à Tropilaelaps de se multiplier beaucoup plus rapidement que Varroa.

Tropilaelaps se nourrit exclusivement sur le couvain et ne peut se nourrir sur les abeilles adultes, car il est incapable de transpercer leur cuticule. Ainsi, il ne peut survivre plus de neuf jours en l'absence de couvain.

Sur ce dernier point, il existe des réserves.

Sa multiplication et sa survie pendant l'hiver dans des régions aux hivers froids (notamment en Corée du Sud et en Chine) suggère également qu'il pourrait survivre à l'hiver en l'absence de couvain. Les modalités de survie ne sont pas encore connues.

Une pharmacopée inadaptée

Les lanières (amitraz et fluvalinate) sont mal adaptées à l'hypermobilité de l'acarien.

L'utilisation d'acides organiques (oxalique, formique) ne sera efficace qu'en l'absence de couvain.

La méthode d'encagement de la reine pourrait devenir incontournable pour le contrer.

Comment se protéger

Il faut savoir qu'une fois installé, il ne pourra plus être éradiqué à l'instar du varroa.

La propagation est liée aux mouvements et aux commerces des colonies, paquets d'abeilles, Reines ...etc

Il est donc fortement recommandé d'éviter de commercer hors UE voire de pays situés à l'est de l'UE. Le mieux est de se tenir à un commerce local.

Si vous pensez identifier le petit acarien, il faut immédiatement en référer à votre TSA qui confirmera sa présence et alertera les autorités sanitaires.

Télécharger la fiche de l'ANSES [ICI](#)



Agir ensemble pour la santé de nos colonies : un enjeu essentiel.

En apiculture, on pense souvent que la santé de ses colonies dépend uniquement de ses propres pratiques. En réalité, ce n'est pas tout à fait vrai : les abeilles volent sur plusieurs kilomètres et les maladies, parasites ou prédateurs circulent d'un rucher à l'autre. C'est pourquoi l'action sanitaire collective est essentielle.

Concrètement, cela signifie que nous devons agir ensemble, à l'échelle du territoire, pour protéger nos ruches.

Le meilleur exemple est la lutte contre *Varroa destructor*, principal parasite de l'abeille. Si certains ruchers sont bien traités et d'autres non, ou pas au bon moment, le varroa circule et réinfeste rapidement les colonies environnantes. À l'inverse, lorsque les apiculteurs d'un même secteur appliquent les traitements de manière coordonnée et suivent les recommandations, l'efficacité est bien meilleure.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le Plan Sanitaire d'Élevage (PSE) porté par le GDS Bretagne, avec l'appui du GDSA 22. Un point fort de ce dispositif repose sur l'engagement des Techniciens Sanitaires Apicoles (TSA). Ces apiculteurs bénévoles, officiellement formés, se déplacent sur le terrain pour accompagner les adhérents. Leurs visites sont précieuses : elles permettent d'échanger, de faire le point sur les pratiques, et de diffuser des conseils concrets, adaptés à chaque situation, sur la gestion du varroa.

L'action collective est également indispensable face au frelon asiatique. Ce prédateur exerce une forte pression sur les ruches et ne peut être contrôlé efficacement sans une organisation coordonnée. En lien avec les FDGDON, la lutte repose sur plusieurs leviers complémentaires.

L'action collective est également indispensable face au frelon asiatique. Ce prédateur, désormais bien implanté dans notre département, représente une menace majeure pour les abeilles et la survie des colonies. Là encore, les

actions individuelles montrent rapidement leurs limites. En partenariat avec les FDGDON et les collectivités, les apiculteurs sont invités à participer aux campagnes de lutte organisées sur leur territoire. Le piégeage des fondatrices au printemps constitue un levier important pour limiter la création de nouveaux nids. Son efficacité repose toutefois sur une mise en œuvre coordonnée, raisonnée et concertée à l'échelle d'un secteur. La surveillance, le signalement rapide des nids et leur destruction complètent ce dispositif. C'est par la mobilisation de tous les acteurs que nous pouvons réduire durablement la pression exercée par ce prédateur sur nos ruchers.

Au-delà des menaces déjà présentes, nous devons aussi rester vigilants face aux maladies et parasites émergents, comme le petit coléoptère des ruches (*Aethina tumida*) ou l'acarien *Tropilaelaps*. Aujourd'hui absents du territoire, ils représentent néanmoins une menace sérieuse. Leur détection précoce serait essentielle pour espérer les contenir. Chaque apiculteur a donc un rôle à jouer en restant attentif à l'état de ses colonies.

Dans le même esprit, il est très important de ne pas rester seul face à un problème sanitaire. En cas de mortalité anormale ou d'affaiblissement brutal de colonies, il est indispensable de faire une déclaration via le dispositif OMAA (Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère). Cette démarche permet de rechercher les causes (maladies, intoxications, pratiques, environnement...) et, surtout, de prévenir d'éventuels risques pour les ruchers voisins.

L'action sanitaire collective, c'est avant tout une solidarité entre apiculteurs. En partageant l'information, en appliquant les bonnes pratiques et en s'appuyant sur les dispositifs existants, chacun contribue à la santé de l'ensemble du cheptel apicole.

Plus que jamais, protéger ses ruches, c'est aussi protéger celles des autres.

En conclusion ayons les bons réflexes :

- **Traiter contre le varroa selon des recommandations de votre GDSA**
- **Accueillir les visites des TSA : conseils gratuits, pratiques et adaptés**
- **Mettre en place un piégeage de printemps coordonné contre le frelon asiatique**
- **Signaler les nids de frelons pour organiser leur destruction avec les FDGDON**
- **Surveiller ses ruches et rester attentif aux signes inhabituels (maladies émergentes)**
- **Déclarer toute mortalité ou affaiblissement anormal via l'OMAA**
- **Ne pas rester seul : échanger avec le GDSA et les autres apiculteurs**

Georges Ponthieux

Président du GDSA des Côtes d'Armor

Loïc Maurin

Vétérinaire responsable du PSE apicole – GDS Bretagne